

NON CLASSÉ

# Infractions graves aux règles de l'UE dans le transport routier

10 MAI 2022



**Dans le cadre du paquet mobilité I, les réglementations européennes évoluent. Les infractions graves aux lois sur les obligations contractuelles, le cabotage et le détachement de travailleurs dans le transport routier ont ainsi été ajoutées à la liste des infractions pouvant entraîner la perte d'honorabilité du transporteur.**

[Consulter le communiqué en anglais](#)

[Consulter le règlement](#)